

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1075

Artikel: Dynamique des systèmes vivants
Autor: Bittar, Gabriel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'APRÈS-COMMUNISME

Du sang, de la sueur et des larmes

Faut-il suspendre la démocratie pour faciliter le passage à l'économie de marché ?

La sortie du communisme tourne au cauchemar dans les anciennes «démocraties populaires». Le coût social de la thérapie de choc appliquée à l'économie n'est-il pas en train d'enterrer les espoirs d'il y a deux ans ? Même si tout retour en arrière semble exclu, l'avenir des institutions démocratiques, elles-mêmes inachevées et bien fragiles, rencontre un pessimisme impressionnant.

Pour avoir oublié notre propre histoire, nous avons cru — et nous avons fait croire à ceux qui se libéraient du communisme — que l'économie de marché allait de pair avec le règne de la démocratie. Aujourd'hui certains économistes occidentaux n'hésitent pas à se demander si pour réussir la transition souhaitée, il ne faudrait pas recourir à un régime autoritaire, suspendre certains droits démocratiques comme le suffrage universel pour garantir à l'action de l'Etat stabilité, durée et cohérence. N'est-ce pas la leçon d'un Bismarck en Allemagne et, plus contemporaine, celle de Taiwan ou de la Corée du Sud ?

L'argument n'est pas neuf et il a largement servi dans les années soixante à propos du tiers monde. Mais les pays d'Europe centrale et orientale ne sont pas des Etats post-coloniaux. Certains ont connu la démocratie, tous ont une histoire plus longue que celle de leur formation étatique moderne. Leur niveau culturel est celui de nations industrialisées. Et c'est d'ailleurs bien pourquoi le communisme y a imposé, par une révolte contre l'Etat, partie des éléments de la société qui n'avaient pu être mis au pas, «gleichgestaltet» comme on disait dans le jargon du III^e Reich.

Subordonner l'exercice des droits démocratiques aux exigences du rétablissement de l'économie, c'est prendre le problème à l'envers et, d'une certaine façon, se réclamer d'un matérialisme qu'on croyait à la racine de tous les maux apportés par le marxisme à l'humanité. C'est en tous cas chercher à imposer un modèle abstrait à des nations qui n'ont de chance de réussir leur modernisation qu'avec la participation active de leurs membres et dans le respect de leurs singularités. L'économie

de marché ne peut en effet ni établir, ni rétablir les institutions démocratiques, car livré à ses propres lois, le marché ne crée pas de lui-même les conditions d'une société juste et humaine. Il fournit tout au plus une apparence de légitimité à ce qui n'est que l'expression de la volonté du plus fort.

Contrairement à l'idée reçue, la priorité à l'Est est aujourd'hui politique et non économique. Les dérapages xénophobes ou nationalistes, l'éparpillement des partis et l'instabilité institutionnelle qui menacent la transition démocratique sont la traduction politique du chômage, des inégalités sociales et de la corruption qui accompagnent la transformation de l'économie. La baisse du niveau de vie — dramatique dans de larges milieux de la population —

appelle une mobilisation civique et des mesures sociales et politiques. Seul un Etat sensible au coût humain de la modernisation — et non un monstre froid — peut espérer faire comprendre, convaincre et éduquer. Finalement les démocraties occidentales ont vaincu dans deux guerres mondiales des régimes considérés comme forts, en mobilisant la nation sans abandonner ni parlementarisme, ni pluralisme politique. La sortie du communisme est une sorte de guerre contre la misère et contre la démoralisation; elle sera gagnée par la démocratie ou elle ne le sera pas, quelque autoritaire ou fort que soit le régime de transition mis en place.

La voie de notre responsabilité est dès lors tracée. L'aide que nous devons apporter aux Etats d'Europe centrale et orientale n'est pas uniquement matérielle ou technique. Elle est aussi politique et elle commence par la défense chez nous de la démocratie et des droits de l'homme. C'est aussi notre façon de manifester notre solidarité et de participer au combat qui est le même à Varsovie, Sofia, Paris ou Madrid.

Jean-Claude Favez

Dynamique des systèmes vivants

(réd) A propos du nouvel article constitutionnel concernant le génie génétique et la procréation médicalement assistée, sur lequel nous aurons à nous prononcer le 17 mai, nous publions ci-dessous quelques précisions de Gabriel Bittar. Elles complètent son article paru la semaine dernière et intitulé «Vers le fichage génétique généralisé».

● En matière de procréation assistée, seule la fécondation des ovules destinés à être immédiatement implantés serait autorisée. Remarquons en passant qu'il est inévitable que l'on congèle les œufs (ces «embryons» sont composés de deux cellules et mesurent 0,1 mm) plutôt que les ovules, dans la mesure où il est actuellement impossible de congeler sans dommage ces derniers. Sachant ceci, on peut constater que la limitation prévue laisserait quatre procédures possibles, toutes conduisant à des situations déplorables.

Ou bien l'on se passera dorénavant de suroovulation et l'on prélèvera un à un les ovules formés naturellement par la femme stérile ou malade désirant avoir un enfant, avec la conséquence que celle-ci devrait se soumettre pendant des années à des

dizaines d'opérations en clinique. Ou bien on lui transférerait en une seule opération trois œufs (comme c'est déjà le cas actuellement), des suroovulations devant très probablement être répétées par la suite étant donné l'interdiction de féconder plus d'ovules que ceux destinés à être immédiatement implantés. Ou bien encore l'on procéderait au transfert de tous les ovules fécondés obtenus par suroovulation. Dans ce dernier cas, si, comme cela est possible, plusieurs des embryons implantés ont réussi leur développement, il faudra soit prévoir des naissances multiples, soit procéder à des «réductions embryonnaires» (c'est-à-dire à des avortements multiples).

● Il convient de remarquer que, pour la première fois, les embryons se trouveraient cités nommément dans la Constitution.

La fête à Pierre Gerber

(cd) Pierre Gerber a huitante ans («Fait pas le dire !» crie-t-il à Bertil Galland qui introduit la soirée). Pour marquer l'événement, ses amis et Plans-fixes organisaient jeudi dernier, à la salle Paderewski, un moment musical offert par le quatuor *Sine Nomine* et la projection du portrait filmé en novembre 1986. Devant une salle bien garnie et fort chaleureuse, agrémentée des réparties facétieuses du maître luthier, la soirée a débuté avec le dernier quatuor de Schubert. Les instruments des musiciens sortaient de l'atelier de Pierre Gerber. N'étant pas critique musicale, je dirai seulement l'enchantement à chaque fois ressenti à l'écoute du *Sine Nomine*, et de Schubert.

Humour et amour de l'art

La caméra surprend Pierre Gerber, le dos tourné au public, commentant les photographies qui tapissent le mur de son atelier: pour chacun de ces grands musiciens, il a une phrase cordiale ou drôle; chaque visage évoque un souvenir, amusant ou émouvant. Les anecdotes pleuvent. Nathan Milstein, étant venu voir son luthier, essaie le violon qu'il lui avait confié; sur ces entrefaites, Isaac Stern pousse la porte de la boutique. A peine entré, il tend l'oreille, se précipite vers l'atelier, découvre Milstein et s'écrie: «Ah! C'est toi! Tu as fait bien des progrès!» Puis chacun essaie le vio-

lon de l'autre, sans beaucoup de bonheur, semble-t-il: les grands instruments n'ont qu'un seul maître.

Autre histoire: Pierre Gerber et un confrère, Pierre Vidoudez, reviennent d'un congrès de luthiers. A Cointrin, Vidoudez confie à Gerber l'étui qu'il transporte, et qui contient un Stradivarius, le temps de passer la douane. Notre luthier, fort distrait, oublie l'étui sur la banque de la douane! Au moment où les deux hommes s'installent dans un taxi arrive un douanier hilare, qui leur tend le violon et leur dit avec le plus pur accent carougeois: «Heureusement qu'il n'est pas un Stradivarius!»

Un violon à cœur ouvert

Entre les mains du luthier tourne un violon qu'il s'apprête à ouvrir; tout en expliquant calmement que les violonistes n'aiment pas tellement les craquements que cette opération occasionne — et en effet ils sont déjà terribles pour une profane: qu'est-ce que ça doit être pour le possesseur du violon! — Pierre Gerber enlève la table de l'instrument et expose l'intérieur. Ventre ouvert, le violon repose entre les doigts experts qui désignent les défauts, les détails à reprendre. Pour le célèbre luthier, il faut choisir: fabriquer des instruments ou faire de la restauration. Il a choisi, quant à lui, d'entretenir, de rénover, d'améliorer les instruments des

plus grands solistes du monde, depuis cinquante et un ans. «Je mourrai à mon atelier» dit-il joyeusement.

Une collection à valeur humaine et historique

Une fois de plus, à l'occasion de ce Plan-fixe, on mesure l'intérêt de la démarche des cinéastes créateurs de cette collection de portraits. Décidément, le visage, la voix, les mains d'une femme ou d'un homme sont des objets fascinants; sans rien pour nous en distraire, le portrait selon Plans-fixes comble en nous cette curiosité insatiable de l'autre, notre semblable, et en même temps si irrémédiablement différent de nous. Qu'ont-ils encore à nous apprendre, celle-ci, celui-là, sur nous, nos amours, nos peurs, nos aversions?

A cet intérêt que j'appellerais humain s'ajoute une valeur de témoignage inestimable; à travers la collection s'ébauche le portrait d'un canton, d'une région, à un moment précis de son histoire: depuis décembre 1977 (premier Plan-Fixe sur Constantin Regamey) jusqu'à aujourd'hui, près de quinze ans plus tard, la collection s'est enrichie de plus de cent films. L'événement sera marqué en mai, par une grande fête à laquelle le comité de l'Association Plans-fixes espère associer toute la Suisse romande, plus Zurich, où une association sœur est née il y a exactement deux ans. ■

Et ce dans un article où, sous couvert de leur protection, on accepterait implicitement: soit que l'on puisse infliger une souffrance inutilement répétée à une femme (rendant cette technique impraticable pour un médecin soucieux de la santé de sa patiente); soit que ces mêmes embryons puissent être supprimés après leur implantation. Il n'est pas certain que le législateur ait pensé à tous les effets pervers de l'acceptation de principe d'une technique médicale, mais assortie d'une restriction pratique dangereuse.

Notons encore que l'interdiction de transférer et de fusionner entre patrimoine génétique humain et non humain traduit l'obsession de la pureté du génome humain, obsession à la fois déplacée et irréaliste. En effet, pour un certain temps encore, les vecteurs utilisables pour insé-

rer chez un humain un gène opérationnel sont d'origine extra-humaine (il est courant que les vecteurs dérivent de virus). Et comme le «collage» du gène correctif laisse forcément des morceaux de virus dans le génome hôte (sans que cela porte à conséquence), vouloir interdire les mélanges revient à interdire la technique. Il faut savoir que les mélanges génétiques ne sont pas une aberration liée à une technique, mais une manifestation dynamique intrinsèque des systèmes vivants: dans la nature le brassage génétique est permanent (ainsi par exemple les virus ne cessent de lâcher des morceaux de leurs gènes dans notre propre génome, et à en emprunter aux génomes de leurs hôtes...). L'idée de la pureté génétique, ou d'un état statique des gènes, est un mythe, parfois redoutable. Gabriel Bittar

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossey (jpb)

François Brutsch (fb)

Catherine Dubuis (cd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Lala Robert (rob)

Forum: Gabriel Bittar, Jean-Claude Favez

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

François Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens